

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE
UNITE DE FORMATION

EBENISTERIE : CONCEPTION ET PREPARATION D'UN OUVRAGE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 31 20 01 U 21 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 301 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 27 août 2010,
sur avis conforme de la Commission de concertation

EBENISTERIE : CONCEPTION ET PREPARATION D'UN OUVRAGE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de maîtriser les méthodes principales d'assemblages complexes en ébénisterie ;
- ◆ de concevoir un ouvrage d'ébénisterie dans le respect du style choisi (banc gothique, console Louis XVI, écritoire Art nouveau, chaise escabeau, table ronde à jeux,...) et d'en réaliser les pièces.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ Expliquer les différentes étapes indispensables à la réalisation d'un tiroir simple et à recouvrement ainsi que le fonctionnement du coulissage du tiroir ;
- ◆ décrire et choisir les différents types de quincailleries : charnières, paumelles droites et coudées, pivots, serrures... ;

sur base de consignes précisant les caractéristiques des éléments mobiles d'un meuble simple (tiroir, porte, tablette),

en utilisant l'outillage adéquat et dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène,

en tenant compte des différentes étapes indispensables à la réalisation de ces éléments,

en utilisant différentes machines telles que raboteuse, toupie, tenonneuse, mortaiseuse,

- ◆ choisir des bois dont les défauts éventuels n'auront pas d'incidence sur l'aspect final des éléments mobiles du meuble ;
- ◆ établir les épures (y compris les détails d'assemblage) et les bordereaux ;
- ◆ réaliser et ajuster les éléments mobiles du meuble.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Ebénisterie : conception et réalisation des éléments mobiles d'un meuble simple » code N° 31 20 02 U 11 D1 classée dans l'enseignement secondaire inférieur de transition.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Dessin technique	CT	B	40
Technologie d'ébénisterie	CT	B	16
Travaux pratiques d'ébénisterie	PP	C	72
2. Part d'autonomie		P	32
Total des périodes			160

4. PROGRAMME

4.1. Dessin technique

L'étudiant sera capable :

pour un ouvrage d'ébénisterie (banc gothique, console Louis XVI, écritoire Art nouveau, chaise escabeau, table ronde à jeux,...) dans le respect du style choisi,

- ◆ de réaliser l'avant-projet (croquis géométraux et de présentation) ;
- ◆ de réaliser les plans techniques nécessaires à la réalisation ;
- ◆ d'établir les épures, les détails d'assemblage et les bordereaux.

4.2. Technologie d'ébénisterie

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'expliciter les principales méthodes d'assemblage des meubles démontables ;
- ◆ d'expliciter les principaux systèmes d'allonges et de coulisses de table ;
- ◆ de citer les opérations réalisables à l'aide du matériel électroportatif ;
- ◆ d'expliciter les techniques principales de réalisation de pièces courbes et cintrées.

4.3. Travaux pratiques d'ébénisterie

L'étudiant sera capable :

pour un ouvrage d'ébénisterie (banc gothique, console Louis XVI, écritoire Art nouveau, chaise escabeau, table ronde à jeux,...) dans le respect du style choisi,

en utilisant l'outillage adéquat, les différentes machines stationnaires et électroportatives, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène,

- ◆ de choisir les bois les mieux adaptés à la réalisation de l'ouvrage ;
- ◆ de débiter, de corroyer, d'établir, de tracer, de mortaiser, de tenonner, de toupiller les bois.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ d'expliquer les principales méthodes d'assemblage des meubles démontables ainsi que les principaux systèmes d'allonges et de coulisses de table ;
- ◆ de réaliser un avant-projet (croquis géométraux et de présentation) ;
- ◆ de réaliser les plans techniques nécessaires à la réalisation ;
- ◆ d'établir les épures (y compris les détails d'assemblage) et les bordereaux ;

sur base de consignes précisant les caractéristiques de l'ouvrage d'ébénisterie à réaliser, en utilisant l'outillage adéquat et dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, en tenant compte des différentes étapes indispensables à sa réalisation, en utilisant les différentes machines stationnaires et électroportatives,

- ◆ de choisir des bois dont les défauts éventuels n'auront pas d'incidence sur la stabilité et l'aspect final de l'ouvrage ;
- ◆ d'usiner les éléments de l'ouvrage.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la précision des épures,
- ◆ le niveau d'adéquation entre les épures et les éléments de l'ouvrage,
- ◆ la qualité et le degré de précision des usinages.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours « Travaux pratiques d'ébénisterie », il est conseillé de ne pas dépasser 15 étudiants par groupe.